

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30**

N° DEL2021\_233 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### **L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

#### **Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

#### **Membres excusés** :

Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

#### **Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

**Votants : 49**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021**

### **N° DEL2021\_233 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

**Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,**

Les modifications budgétaires proposées doivent respecter le montant global adopté en budget primitif pour l'exercice 2021.

Chaque dépense nouvelle doit donc être compensée soit par une réduction équivalente de crédits initialement prévus au budget primitif, soit par l'ajustement des recettes prévisionnelles attendues et sincèrement évaluées.

Il est soumis à votre approbation le projet de décision modificative n°4 du budget annexe assainissement collectif :

**- En fonctionnement :**

**Dépenses : 105 887,39 €**

- Inscription des dotations aux dépréciations des actifs circulants (214 262,71 €) ;
- Ajustement des crédits prévus pour la comptabilisation des admissions en non-valeur (20 000 €) ;
- Ajustement du virement à la section d'investissement (- 128 375,32 €)

**Recettes : 105 887,39 €**

- Inscription des reprises sur dotations aux dépréciations des actifs circulants (105 887,39 €) ;

**En investissement :**

**Dépenses : -128 375,32 €**

- Diminution des crédits prévus pour la réalisation de travaux de réseaux (- 128 375,32 €).

**Recettes : - 128 375,32 €**

- Ajustement du virement de la section de fonctionnement (- 128 375,32 €).

La modification proposée diminue de 22 487,93 € les crédits inscrits sur le budget annexe assainissement collectif 2021.

Le détail des opérations est proposé en annexe ci-jointe.

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,  
4 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

**ADOpte** la décision modificative n°4 du budget annexe assainissement collectif 2021 telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,  
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY